

## Patrimonialisation de la transhumance à l'Oukaïmeden !

Mahdi M.

*in*

Lerin F. (ed.).

Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et paysager et développement durable

Montpellier : CIHEAM / AVECC / UNESCO

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 93

2010

pages 73-83

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=801268>

To cite this article / Pour citer cet article

Mahdi M. **Patrimonialisation de la transhumance à l'Oukaïmeden !**. In : Lerin F. (ed.). *Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et paysager et développement durable*. Montpellier : CIHEAM / AVECC / UNESCO, 2010. p. 73-83 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 93)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Patrimonialisation de la transhumance à l'Oukaïmeden !

Mohammed MAHDI

Ecole Nationale d'Agriculture, Meknès

---

**Résumé :** Les tribus montagnardes du Haut Atlas pratiquent un pastoralisme héritier d'une longue tradition. L'exemple du pastoralisme transhumant de l'Oukaïmeden traite des éleveurs de deux tribus Rheraya et Ourika, usagères d'un alpage de haute altitude appelé « Agdal » installé sur une terre de statut collectif, dont l'usage est soumis à des règles coutumières locales fondées sur une mise en défens printanière. Cette pratique permet non seulement de protéger la pousse de printemps et d'exprimer le potentiel du pâturage, mais aussi de renforcer la biodiversité. L'« agdal » est une œuvre conjuguée de l'homme et de la nature, réceptacle d'une culture matérielle et immatérielle qu'on découvre sur les sites archéologiques de gravures rupestres d'une richesse inestimable, et qui s'exprime aussi au travers d'activités festives faites de danses et de célébrations de rituels, dédiées au saint protecteur de l'Agdal et aux esprits des lieux. Ces systèmes sont pourtant menacés : extension des mises en culture au détriment des parcours, relâchement de la discipline collective, pratiques rituelles combattues au nom d'une orthodoxie musulmane qui n'y voit que la manifestation de pratiques païennes. Le pastoralisme, ancré dans la modernité, doit donc s'adapter pour survivre, mais il est concurrencé par d'autres activités, plus prestigieuses et plus rémunératrices : l'arboriculture fruitière, le tourisme d'accueil, le travail hors de la zone.

**Mots-clés :** pastoralisme, transhumance, patrimoine naturel, patrimoine culturel, société traditionnelle, adaptation au changement, Haut-Atlas, Maroc

## **Heritage treatment of transhumance in the Oukaïmeden !**

**Abstract:** *The mountain tribes in the High Atlas practice pastoralism with a long tradition. The example of transhumant pastoralism in the Oukaïmeden involves livestock farmers of the Rheraya and Ourika tribes that use highland pastures called "agdal" on common land whose use is subject to local common law based on no grazing in the spring. This not only protects spring growth and improves grazing potential but also enhances biodiversity. Agdal is the combined work of man and nature and the focus of material and immaterial culture found at archaeological sites with magnificent images carved in rock. It is also expressed through festive activities with dance and ritual dedicated to the patron saint of agdal and the spirits of place. But these systems are threatened by the extension of cropping land at the expense of pasture, the weakening of collective discipline and ritual practices fought by Muslim orthodoxy that sees only pagan practices. Pastoralism is anchored in modernity and must therefore change in order to survive, but it is in competition with other activities with more prestige and that are more profitable: tourism, orchard crops and work outside the area.*

**Keywords:** *pastoralism, transhumance, natural heritage, cultural heritage, traditional society, adaptation to change, High Atlas, Morocco*

---

## **Introduction**

Cette contribution<sup>1</sup> au débat sur le « Pastoralisme méditerranéen : patrimoine culturel et paysager & développement durable », traite de la transhumance chez les tribus Rheraya et Ourika du Haut-Atlas marocain. Je propose d'examiner *les conditions qui autorisent de reconnaître le pastoralisme transhumant de ces tribus comme patrimoine culturel et paysager et d'entrevoir les possibilités de sa perpétuation.* Je consolide et fais mien le constat de l'argumentaire de la réunion que : « *Le pastoralisme méditerranéen est un fait culturel héritier d'une longue tradition. En dépit des stéréotypes qui collent à son image, il est ancré dans la modernité à laquelle les sociétés pastorales ont toujours su s'adapter pour survivre.* » Dans ce

cas d'espèce, des faits passés et actuels témoignent des résistances que ce pastoralisme a pu opposer aux différentes formes d'empiètement sur ses aires de mobilité.

A l'époque médiévale, les éleveurs du versant Nord du Haut-Atlas furent contraints de réduire l'ampleur de leur *transhumance inverse* (Brisebarre, Mahdi, à paraître) vers les plaines du Haouz de Marrakech, à la suite des aménagements hydrauliques entrepris par les sultans de la dynastie *Saadienne* entre 1554-1659 (Pascon, 1977 : 162 et suiv). Mais nous avons pu observer que ce type de transhumance vers la plaine, l'*Azaghar*, s'est maintenu dans de nombreuses familles (Mahdi, 1999) et se maintient actuellement, à l'état résiduel, chez quelques grands propriétaires de troupeaux ovins (Mahdi, Dominguez, 2009). La *transhumance normale* vers les alpages d'altitude a beaucoup mieux résisté. Des transhumances annuelles estivales sont organisées vers des parcours de l'Oukaïmeden, du Yagour et de Tichka, pour citer les principaux d'entre eux. Actuellement, certains de ces alpages sont devenus la proie toute désignée pour rassasier l'appétit du capital financier international à la recherche effrénée de foncier constructible et accueillir certains de leurs projets, aussi faramineux qu'extravagants. C'est notamment le cas de l'Alpage de l'Oukaïmeden, dont il sera question par la suite, point de mire d'un grand projet touristique qui, s'il était réalisé, engloutirait sous des masses de béton des communautés et leur culture de la transhumance. La crise financière internationale a, pour le moment, fait reculer les promoteurs de ce projet (Mitrato, 2007).

*Mais si ce pastoralisme parvient à résister ou, du moins, à s'adapter aux menaces exogènes, pourra-t-il continuer à le faire face aux facteurs endogènes qui affaiblissent sa force de résilience ?*

Pour répondre à cette question, je vais articuler ma communication autour de deux axes pour montrer que i) le pastoralisme transhumant, en particulier vers le parcours collectif de l'Oukaïmeden<sup>2</sup>, répond, dans une large mesure, à la définition de l'UNESCO sur le patrimoine, et que ii) ce même pastoralisme s'inscrit dans une dynamique agraire, économique et sociale qui en détermine le contenu et le devenir. Le progrès du développement humain (moyen de communication, éléments de confort), les avancées des technologies et techniques de production qui affectent les systèmes de production traditionnels locaux, la place importante occupée de plus en plus par les activités non agricoles (le tourisme notamment) affaiblissent les liens et l'attachement à l'élevage transhumant, mais sans totalement l'anéantir.

## I – Pastoralisme transhumant à l'Oukaïmeden, un patrimoine naturel et culturel.

Le pastoralisme transhumant à l'Oukaïmeden désigne un mouvement annuel des éleveurs de deux tribus Rheraya et Ourika vers un alpage de haute altitude appelé « Agdal<sup>3</sup> d'Oukaïmeden ». Cet *Agdal*, est situé à 75 km au Sud de Marrakech, à une altitude variant entre 2 600 et 3 600 m. La superficie du plateau et des versants qui l'entourent, est estimée à 800 ha. Cet espace de transhumance commun à plusieurs groupes ethniques est constitutif de la spécificité de cette transhumance et lui confère certaines de ses caractéristiques patrimoniales.

En effet, aussi bien l'**espace** (à la fois paysage et institution, car il s'agit bien d'un Alpage/Agdal) que la **société**, constituée de communautés d'éleveurs qui perpétuent un genre de vie pastorale et, enfin, de la **culture**, définie ici comme un ensemble d'activités matérielles et symboliques qui rythment le séjour des transhumants sur l'Alpage, sont révélateurs d'un patrimoine lié à ce pastoralisme transhumant et le rapprochent de la définition que l'UNESCO donne de ce concept dans sa convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel<sup>4</sup>.

## 1. Un patrimoine naturel

D'un point de vue spatial et paysager<sup>5</sup>, le mot désigne une prairie permanente située sur les hautes terres. Dans un sens juridique, l'*Agdal* renferme l'idée de clôture et d'exclusion, de réserve, de protection, de mise en réserve (Auclair *et al.*, 2007), voir de *horm*, sacré et de *haram*, illicite (Chelhod, 1964). L'*Agdal d'Oukaïmeden* est installé sur une terre de statut collectif, dont l'usage est soumis à des règles coutumières locales<sup>6</sup> qui consistent en un régime de mise en défens annuel, qui court du 15 mars au 10 Août. Cette réglementation révèle l'institution dans ses dimensions : i) de dispositif de gestion communautaire de la ressource pastorale et de mode de régulation sociale de son accès, et ii) de modèle de conservation de cette même ressource pastorale. La pratique assure ainsi la durabilité de l'exploitation de la ressource, en n'autorisant de prélever que le produit de l'année, et en sauvegardant les semences pour les années qui suivent. L'*Agdal* est un espace constitué par des formations physiques et biologiques si exceptionnelles que les écologues le considèrent comme un réservoir et un conservateur de la biodiversité végétale et animale<sup>7</sup>. Les scientifiques soulignent tous les effets particulièrement bénéfiques de cette pratique sur la couverture végétale et la conservation de la biodiversité locale. De nombreuses espèces endémiques s'y maintiennent, en effet, encore. La pratique de la mise en défens printanière permet la reconstitution des espèces végétales, la floraison et l'arrivée à maturité des semis (Alaoui-Haroni S., 2009), ce qui, en définitive, perpétue l'écosystème. Cette flore cohabite avec une faune où trônent tout particulièrement l'Aigle Royal et l'Aigle de Bonelli. Mais cette biodiversité animale reste mal connue.

## 2. Un patrimoine culturel

L'Oukaïmeden est une œuvre conjuguée de l'homme et de la nature, un « patrimoine culturel », d'une richesse inestimable, le réceptacle d'une culture matérielle et immatérielle.

□ L'*Agdal d'Oukaïmeden* recèle un gisement de sites archéologiques. C'est un véritable musée en plein air. De nombreuses gravures rupestres (Simoneau, 1967) attestent de l'antiquité de ce haut lieu de la transhumance. Les symboles et représentations gravés sur les grès rouges représentent des armes, des animaux d'élevage, les bovidés notamment, et font remonter le pastoralisme à l'âge du bronze entre 2 000 et 500 avant JC (Auclair, Al Ifriqui, 2005). Le ministère de la culture marocain tente de donner à ces gravures une reconnaissance officielle, en les recensant et en leur ménageant une place au sein du patrimoine culturel national, à travers le Centre National du Patrimoine Rupestre (CNPR) qui est en phase de mettre en place un dispositif de protection de ces gravures (Hourau, 2006).

□ L'*Agdal d'Oukaïmeden* abrite des ouvrages architecturaux représentés par des enclos et des grottes qui servent d'habitats aux transhumants. Dans les années 1980, nous avons recensé 338 enclos dans les campements, appelés *Azibs*, des éleveurs des deux tribus Ourika et Rheraya. Les *Azibs*, sont de véritables "villages de transhumance". Chaque sous groupe ethnique a son propre *Azib*, où sont construits ses enclos, c'est-à-dire les « habitations temporaires » des transhumants et de leur bétail. Les enclos sont construits en pierres sèches. En plus de leur valeur architecturale, ces enclos constituent un gisement archéologique qui renferme les traces d'une vie humaine très ancienne. Des objets lithiques pullulent également sur le site de l'Oukaïmeden. Un simple sondage effectué par l'équipe spécialisée du Parc National a permis de recueillir 707 objets lithiques : outils, éclats, lames brutes<sup>8</sup>.

□ L'*Agdal d'Oukaïmeden* accueille annuellement les transhumants des deux tribus Rheraya et Ourika. L'arrivée des transhumants est un événement célébré par une grande fête, un Moussem, une rencontre annuelle (*Anmougar*, en Amazigh, littéralement « rencontre »). Un souk est improvisé sur place. Chaque transhumance donne lieu à une activité festive faite de danses et de chants, de célébration de rituels, dédiés au saint protecteur de l'*Agdal*<sup>9</sup> et aux esprits des lieux, que nous avons documentés et analysés ailleurs<sup>10</sup>. L'*Agdal* est un espace de rencontre et de sociabilité.

## II – Pastoralisme transhumant et capacité de résilience

Le « patrimoine de la transhumance » est tributaire de la perpétuation du genre de vie transhumant qui lui sert de support. A son tour, la transhumance est dépendante des parcours d'altitude et de la « discipline collective » qui les régit. Or, actuellement, l'ordre pastoral traditionnel est menacé. Dans différents écrits nous avons pointé les menaces qui pèsent sur les terres de parcours et, par ricochets, sur la transhumance (Cf. Bibliographie).

C'est en premier lieu le relâchement de la discipline collective qui organise l'accès au parcours. Cette discipline fait prévaloir un fondement religieux qui confère à l'institution de l'Agdal un caractère sacré et assure son succès, notamment en ce qui concerne le respect des mises en défens. Actuellement, cette discipline collective et sacro-sainte se relâche. Les croyances et les pratiques rituelles qui la légitimaient sont combattues au nom d'une orthodoxie musulmane qui n'y voit que la manifestation de pratiques païennes, de la *Jahiliya*, époque d'avant l'islam, et de *Bida'a*, des inventions non pieuses. La montée de l'islamisme a trouvé un terreau propice à la propagation de l'islam purifié qu'il prône.

La seconde menace provient des processus de privatisation des terres de parcours et de leur mise en culture. Le parcours est le substrat matériel et foncier de la transhumance, l'espace de production et de reproduction de l'équilibre social et écologique nécessaires à la pérennité du genre de vie pastoral. S'il est vrai que le parcours de l'Oukaïmeden reste relativement protégé, par rapport à d'autres parcours où les processus d'appropriation sont très avancés, voir irréversibles, il doit cette protection à sa proximité de la station de ski qui y est implantée et au contrôle rigoureux que les autorités administratives exercent sur les éleveurs. Mais sans parvenir à prévenir toute altération des éléments du système. Ainsi, des éleveurs commencent-ils à transformer leurs enclos en maisons solides pour y loger en hiver quand la station de ski est mise en service. Mais toujours est-il que la principale menace viendrait des projets touristiques de masse qui visent ce parcours, comme celui du groupe émirati « Emaar<sup>11</sup> » !

La troisième menace, que nous développerons un peu plus, est celle qui dérive du changement inéluctable des systèmes d'activités et des modes de vie des transhumants eux-mêmes. Les transformations de la société, de l'économie et de la culture, observées ces trois dernières décennies, ont entraîné dans leur sillage la transformation du genre de vie pastoral.

Mais il est aussi vrai que la transhumance vers l'Agdal d'Oukaïmeden continue, de nos jours, à tenir une place importante dans l'économie d'une frange non moins importante de la population d'éleveurs de cette partie de l'Atlas. La transhumance s'intègre parfaitement dans leur système agraire. Place et intégration ont été suffisamment explicitées dans la communication présentée à la première rencontre du groupe thématique pour que l'on s'y attarde encore. Rappelons seulement que plus de 400 familles perpétuent le genre de vie transhumant, et dépendent directement ou indirectement<sup>12</sup> de la transhumance pour la conduite de leur élevage. Le cheptel accueilli chaque année sur le parcours de l'Oukaïmeden fut estimé à 20 000 dans les années 1980 (Mahdi, 1999).

S'il est admis que le pastoralisme méditerranéen est ancré dans la modernité à laquelle les sociétés pastorales ont toujours su s'adapter pour survivre, dans le contexte de ce pastoralisme du Haut-Atlas ce constat appelle des interrogations : le pastoralisme est-il ici un choix ou une obligation pour les groupes domestiques et les communautés qui s'y attachent encore ? Quelles sont les conditions et contraintes de sa reproduction et de la transmission des activités pastorales ?

A ce questionnement nous tenterons de répondre en nous appuyant sur des faits récents, fruits de l'observation des communautés d'agropasteurs de montagne de la tribu Rheraya. L'hypothèse qui sous-tend la lecture de ces quelques faits est que si, à l'évidence, le pastoralisme transhumant recule avec l'avancée de la modernité, l'accélération des dynamiques sociales et technico-économiques et les progrès réalisés en matière de développement humain, le

pastoralisme a encore ses adeptes, et se maintient là même où les nouvelles conditions d'existence le condamnent théoriquement à disparaître<sup>13</sup>.

Les données qui étayeront cette hypothèse proviennent d'une enquête effectuée au mois d'avril 2009<sup>14</sup>. L'enquête a concerné les ménages de la tribu Rheraya, ce qui correspond aux vallées et douars compris dans le territoire de la Commune Rurale d'Asni. Au cours de cette enquête, nous avons dressé une liste de près de 700 chefs de foyer, répartis sur un échantillon de *douars* représentatif et recueilli des données de base concernant la terre, le cheptel, l'arboriculture et les activités des chefs de ménage. Nous avons par la suite procédé au découpage du territoire de la CR en quatre zones géographiques : la zone (1) périurbaine proche du centre rural d'Asni, la zone (2) d'Imlil, la zone (3) du Haut-Imnane, la zone (4) d'Ighane-Oussertak. Ces quatre zones se situent à des distances variées de l'Oukaïmeden. Enfin, nous avons réalisé une enquête par questionnaire, administré à un échantillon de 500 ménages, réparti sur les quatre zones.

Ces données ont permis d'actualiser nos connaissances sur cette partie de l'Atlas. Un premier bilan de l'enquête ménage, réalisé par les chercheurs promoteurs de l'enquête et les enquêteurs, a dégagé les grandes tendances des dynamiques de la zone de l'enquête, confirmant les résultats des données de base de la liste.

La tendance générale qui s'est dégagée est que l'aire de l'enquête a été marquée par une importante dynamique du système de production et d'activité (Mahdi, Nejar, à paraître). Les caractéristiques de cette dynamique sont différentes d'une zone à l'autre, mais l'agriculture (culture et élevage) demeure très importante en tant que source de revenu dans l'ensemble de la population de la zone d'enquête, bien qu'avec des degrés variables d'une zone à l'autre.

□ Dans la première zone, l'agriculture, essentiellement l'arboriculture, est associée à des activités en ville, favorisées par les facilités d'accès et la proximité du centre rural d'Asni qui est en plein essor. Les adultes trouvent à s'employer comme journaliers dans les chantiers de construction ou dans des vergers arboricoles.

□ Dans la deuxième zone, l'activité touristique s'est développée de façon très remarquable, mais les habitants n'ont pas abandonné l'agriculture pour autant. Tout au contraire, le développement spectaculaire du tourisme est suivi d'un développement aussi spectaculaire de l'arboriculture fruitière. Par contre, c'est l'élevage qui pâtit et fait les frais de ces changements.

□ Dans la troisième zone, le tourisme est encore à l'état embryonnaire, mais l'arboriculture fait des avancées remarquables. L'élevage transhumant rencontre des difficultés pour se perpétuer à cause du rétrécissement des espaces de parcours, à la suite des plantations forestières et du développement de la mobilité de travail vers les villes.

□ La quatrième zone reste à la périphérie de cette dynamique, à cause des difficultés d'accès<sup>15</sup> et de la circulation des hommes et des produits. Dans cette zone, la source de revenu la plus importante demeure l'élevage et c'est également dans cette zone que l'attachement à la transhumance dans l'Oukaïmeden est le plus persistant.

En rapport avec notre propos, disons que le rapport à la transhumance dans l'Agdal d'Oukaïmeden est variable dans les quatre zones. Cette variabilité s'explique d'abord, par le rapport historique que chaque zone entretient avec l'Oukaïmeden, sachant que, dans son ensemble, la population de l'aire de l'enquête a, à un moment de son histoire, pratiqué la transhumance vers l'Oukaïmeden, et ensuite par l'importance du rythme des dynamiques qui agitent chacune de ces zones.

Dans la première zone, la pratique est complètement oubliée, les générations actuelles n'en ont aucune idée. Dans la deuxième zone, où le tourisme et l'arboriculture se sont le plus développés, la transhumance vers l'Oukaïmeden est maintenue chez trois ou quatre familles du *douar* de Tamatert, tandis que quelques éleveurs du *douar* Aramd transhument encore vers des alpages d'altitude qu'ils partagent avec des éleveurs de la tribu de Tifnoute. Ces éleveurs,

« inconditionnels » de l'élevage transhumant, parviennent à adapter le pastoralisme à la nouvelle économie de montagne. Dans la troisième zone, la transhumance est en perte de vitesse, à cause des reboisements des versants près du *douar* notamment. Dans la quatrième zone, la transhumance est pratiquée et l'élevage considéré comme la principale source de revenu. Ce sont des familles qui occupent des Azibs et des enclos les plus en vue et les plus proches du village hivernal de l'Oukaïmeden. Pour les gens d'Oussertak-Ilfghane, la station de ski offre des opportunités de travail.

En définitive, les communautés des différentes vallées de Rheraya sont inscrites dans des processus de changement très différenciés, allant de communautés plutôt pastorales, celles attenantes à l'Oukaïmeden, aux communautés qui sont entrées de plein pied dans les nouvelles économies de l'arboriculture fruitière et du tourisme.

Voyons maintenant comment tous ces changements du système d'activité se traduisent en chiffres. L'analyse du système d'activité de quelque 700 chefs de foyers représentant les quatre zones illustre bien les similarités et les différences existantes entre les différentes zones de l'aire de l'enquête. C'est ce que nous tenterons de saisir à partir de la présentation des activités agricoles et non agricoles des chefs de ménage.

#### **Les activités non agricoles :**

*On constate une tendance générale à exercer des activités non agricoles.* Les activités non agricoles sont de plus en plus exercées à côté des activités agricoles, par les chefs de foyer et/ou par un ou plusieurs membres de leur foyer. C'est une stratégie de diversification des sources de revenu, que l'on rencontre un peu partout dans la campagne marocaine. Dans l'aire de l'étude, la diversification des activités est, dans l'absolu, une caractéristique partagée par la grande majorité des chefs de ménage. Elle concerne 58,5 % des chefs de ménage de la zone 4, 64,2% de la zone 3, 66,8% de la zone 2 et 71,9% de la zone 1. Cet exercice augmente en fonction de l'ampleur des dynamiques sociales, économiques et techniques constatées dans chaque zone. Plus ces dynamiques sont fortes plus les chefs de foyers s'adonneraient à des activités non agricoles.

Si l'on examine le type d'activité exercée, en distinguant entre activité exercée « dans le tourisme » et « hors du tourisme », force est de constater que la logique qui préside au développement touristique dans l'aire de l'enquête détermine fortement le type d'activité non agricole exercée par les chefs de ménage.

Ainsi, c'est à Imlil (zone 2) où l'on trouve un grand contingent de chefs de ménage exerçant un métier lié au tourisme (propriétaire de gîte, guide, muletier, cuisinier, etc.) correspondant à 25% des chefs de ménage recensés, suivi, paradoxalement, d'Oussertak-Ilfghane, avec 8,4%. En effet, le cas d'Imlil s'explique aisément par la dynamique touristique qui s'y déploie. Pour la zone 4, il y a lieu de préciser que c'est la proximité de la station de ski de l'Oukaïmeden qui a, depuis longtemps, orienté certains chefs de ménage de cette zone, dont nous avons dit qu'elle est, à juste titre d'ailleurs, la plus conservatrice de ses traditions de transhumance, à exercer quelques petits métiers (location de ski, de luges, vente de produits agricoles) en hiver dans la station de ski. La population de ces *douars* a su tirer avantage de la saisonnalité des activités liées à l'élevage transhumant en été et des petites activités exercées à l'ouverture de la station d'hiver et ce depuis sa création dans les années 1950. Les chefs de ménage de la vallée d'Imnane (Zone 3) et de la zone périurbaine d'Asni (Zone 1) arrivent ensuite avec respectivement 6% et 4% d'individus qui exercent une activité touristique. La zone d'Asni étant la porte d'accès aux vallées de la moyenne et de la haute montagne, celles-ci lui livrent une farouche concurrence devant laquelle elle demeure impuissante. Quant à Imnane, sa population souffre du monopole que la localité d'Imlil exerce sur la ressource touristique et se doit de consentir d'énormes efforts si elle veut conquérir ses parts du marché.

#### **Activités agricoles**

*Les activités agricoles pratiquées dans les quatre zones sont l'élevage et les cultures.* Les troupeaux sont constitués de bovins, de caprins et d'ovins. Des mulets et ânes figurent parmi le cheptel mais servent au transport et non à la reproduction. Une comparaison de données chiffrées sur l'élevage dans les années 1980 et ceux des années 2000 a démontré que l'élevage est, de façon générale, en régression (Mahdi, Nejjar). Cette régression s'explique par de nombreux facteurs comme les sécheresses et la pauvreté des parcours, les crues des années 1990, la concurrence de l'activité touristique, la désaffection de l'élevage et les difficultés à trouver des bergers, etc. Notons qu'il est par ailleurs vraisemblable que la diminution de la pression pastorale exercée par le bétail dans cette région soit un facteur qui, à terme, améliore l'état des parcours forestiers ou d'estive.

*En ce qui concerne l'élevage bovin,* sa régression est d'abord illustrée par les chefs de ménage qui figurent dans la classe des « sans bovins », tableau 2. Curieux changement de mentalité ! Il n'y a pas longtemps, on disait que « celui qui n'a pas de lait (allusion à la vache), sa maison est vide » (Mahdi, 1999). Le nombre de ceux qui n'ont pas de bovins est très important dans les zones où les changements sociaux, économiques et techniques sont les plus marqués, avec 61% des chefs de ménage dans la zone 1, 40% dans la zone 2, 30% dans la zone 3 et 19 % dans la zone 4. Ces chiffres confirment la vocation d'élevage des zones 4 et 3. Mais ils montrent également que cet élevage bovin n'est pas totalement absent des deux autres zones malgré leur engagement plus marqué dans le changement du système d'activité.

*Pour les ovins-caprins,* le nombre de chefs de foyer qui ne détiennent plus de petits ruminants est plus important encore. Mais cette désaffection est plus marquée dans la zone périurbaine d'Asni et celle touristique d'Imlil où 82% des familles n'élèvent plus de petits ruminants. Dans la zone d'Imnane le nombre de ceux qui ne font plus d'élevage atteint tout de même la proportion de 60%, alors que dans les vallées d'Oussertak - Ifighane il ne concerne encore que 30%.

*S'agissant des cultures,* celle qui indique le plus l'engagement des communautés dans le changement technique est l'arboriculture fruitière (pommier, poirier, cerisier, prunier, cognassier). Le tableau n°4 (p. 83) montre que la zone 2 (Imlil), avec presque 80% des familles qui ont planté des arbres fruitiers, associe bien sur son terroir activité agricole de rente et activité touristique. La zone 3 (Imnane) est logée à la même enseigne avec la même proportion de chefs de foyer ayant planté des fruitiers.

Dans la zone 1, le nombre important des chefs de famille ne pratiquant pas l'arboriculture fruitière (55,6%) indique l'effet de la proximité urbaine sur le système d'activité des chefs de ménage, qui, pour une bonne partie d'entre eux, exercent comme journaliers ou n'ont pas de terres pour certains. La zone 4 n'est pas en dehors du mouvement de plantation des arbres fruitiers, mais s'y engage de façon encore timide.

## **Conclusion**

Le pastoralisme est concurrencé par d'autres activités, plus prestigieuses et plus rémunératrices. Il est mis à mal par la propagation des modes de vie, dits modernes, amenés par le développement du tourisme, l'action publique relayée par les associations de développement des Douars, en matière d'électrification, d'adduction d'eau potable, d'ouverture de piste et de route. La population développe de nouvelles aspirations tout à fait légitimes et revendique sa part des droits au développement humain.

Toutefois, une population assez nombreuse dépend encore de l'élevage transhumant, par choix ou par contrainte faute d'alternatives. Cette population, qui subit de plein fouet les soubresauts de la modernité, continue à faire face aux contraintes climatiques, à celles du marché et est obligée de s'adapter. Pour combien de temps encore ?

Il y va de sa sécurité alimentaire et humaine de cette population. Actuellement, comme nous avons pu le montrer, cette population est encore dépositaire d'un patrimoine, lié à la transhumance, inestimable et valorisable. L'expérience d'autres pays en est la preuve. C'est la



responsabilité des politiques publiques de consentir des efforts en direction de telles populations et de ce patrimoine national et ... mondial. Vœux auquel répond la plus haute autorité du pays qui annonce : « (...) *Nous appelons le gouvernement à élaborer un projet de Charte nationale globale de l'environnement, permettant la sauvegarde des espaces, des réserves et des ressources naturelles, dans le cadre du processus du développement durable. La Charte devrait également prévoir la préservation des sites naturels, vestiges et autres monuments historiques qui font la richesse d'un environnement considéré comme un patrimoine commun de la nation, dont la protection est une responsabilité collective qui incombe aux générations présentes et à venir ...*<sup>16</sup> »

## Références

**Alaoui S. (2009).** *Les pelouses humides dans le haut Atlas : biodiversité végétale, dynamique spatiale et pratiques de gestion coutumière*, Thèse de Doctorat, Université Cadi Ayyad, Marrakech, 158 p.

**Auclair L., Bourbouze A., Domínguez P. et Genin D. (2007).** Les agdals du Haut Atlas (Maroc). Biodiversité et gestion communautaire de l'accès aux ressources forestières et pastorales. Rapport final du programme AGDAL IRD / IFB / UCA (Marrakech).

**Auclair L. et Al Ifriqui M. (eds.) (sous presse).** *Les Agdals de l'Atlas marocain: savoirs locaux, droits d'accès et gestion de la biodiversité*. Rabat, IRCAM-IRD, UCAM.

**Chelhod J. (1964).** *La structure du sacré chez les Arabes*. Paris : Maisonneuve, Geuthner.

**Houarau B. (2006).** Recherche sur les gravures rupestres du plateau du Yagour. Mémoire de Master, Université de Nice–Sophia Antipolis.

**Mahdi M. (1999).** *Pasteurs de l'Atlas*. Casablanca : Imprimerie Najah Al Jadida.

**Mahdi M. (2008).** L'agropastoralisme du versant nord du Haut Atlas. In Chassany J.P. (éd.), *Les paysages culturels de l'agro pastoralisme méditerranéen : réunion thématique d'experts, 20-22 septembre 2007, Meyrueis (Lozère)*. p. 69-74. [consulté en avril 2010]. <http://whc.unesco.org/uploads/events/documents/event-489-4.pdf>.

**Mahdi M. et P. Domínguez (2009a).** Regard anthropologique sur transhumance et modernité au Maroc, *Ager, Revista de Estudios sobre Despoblación y Desarrollo Rural/ Journal of Depopulation and Rural Development Studies* (Espagne), n°8.

**Mahdi M. & P. Dominiguez (2009b).** Les Agdals de l'Atlas marocain : un patrimoine culturel en danger !, *Bulletin Economique et Social du Maroc*.

**Mahdi M. et N. Nejar (à paraître).** Place de l'élevage transhumant dans les systèmes de production et d'activité des vallées de Rheraya. Colloque : « Les agdals de l'Atlas marocain : Savoirs locaux, droits d'accès, gestion de la biodiversité » - Marrakech, 10-13 mai 2007.

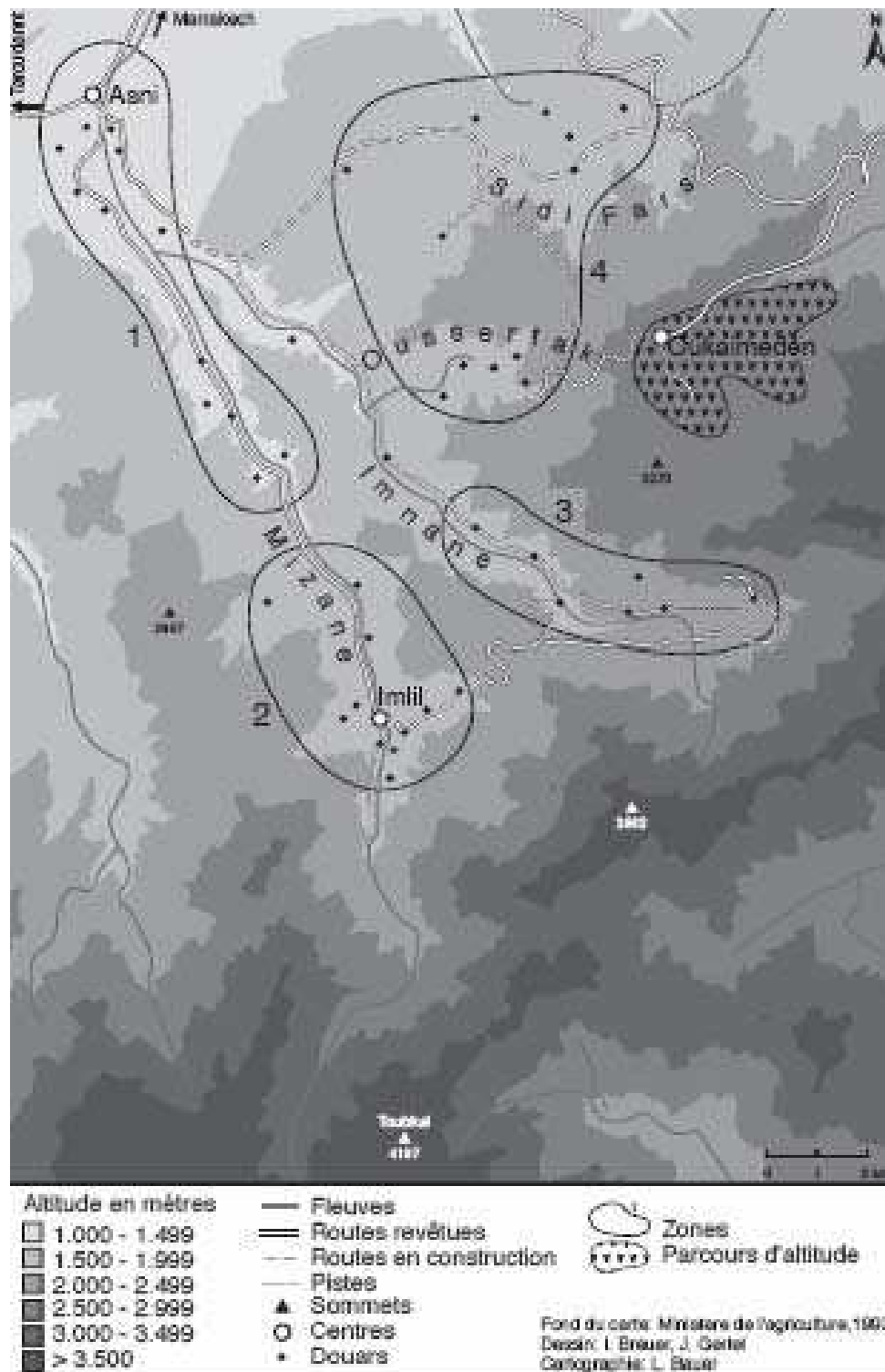
**Mahdi M. et A.-M. Brisebarre (sous presse).** Transhumance. In Albera D., Fabre T., Tozy M. (coord.). *Dictionnaire critique de la Méditerranée*.

**Mitrate C.C. (à paraître).** Oukaïmeden : 2007, l'été de la dernière transhumance ? Colloque : « Les agdals de l'Atlas marocain : Savoirs locaux, droits d'accès, gestion de la biodiversité ». Marrakech, 10-13 mai 2007.

**Pascon P. (1977).** *Le Haouz de Marrakech. Histoire sociale et structures agraires*. Tanger : Editions marocaines et internationales.

**Simoneau A. (1967).** Les gravures du Haut-Atlas de Marrakech, *Revue de Géographie du Maroc*, n. 11, p. 67-76.

Carte



## Annexes

**Tableau n°1. : Activité non agricole des chefs de ménages dans les quatre zones**

Zones	Chefs sans activité non agricole	Chefs avec activité non agricole	
		Dans tourisme	Hors tourisme
Asni	28,1%	4,2%	67,7%
Imlil	33,2%	25,6%	41,2%
Imnane	35,8%	6,2%	58,0%
Oussertak-Ilfghane	41,5%	8,4%	50,1%

**Tableau n°2. Répartition des Bovins selon les ménages des quatre zones**

Zones				
Classes	Asni	Imlil	Imnane	Oussertak-Ilfghane
Bovins	% Ménages	% Ménages	% Ménages	% Ménages
0	61,5%	40,9%	30,2%	19,0%
1	36,7%	54,5%	52,3%	49,3%
2	1,8%	4,6%	14,4%	22,7%
>2	0,0%	0,0%	3,2%	9,1%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

**Tableau n°3. Répartition des Ovins – Ca pris selon les ménages des quatre zones**

Zones				
Ovins/caprins	Asni	Imlil	Imnane	Oussertak-Ilfghane
	% Ménages	% Ménages	% Ménages	% Ménages
0	82,4%	82,1%	60,7%	30,3%
1-10	11,8%	7,1%	18,9%	38,0%
11-25	3,0%	4,1%	7,7%	16,4%
26-50	2,1%	3,8%	9,5%	7,4%
>50	0,6%	3,0%	3,2%	7,9%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

**Tableau n°4. Répartition des arbres selon les ménages des quatre zones**

Zones	Asni	Imlil	Imnane	Oussertak- Ifghane
Classes par arbres planté	% Ménages	% Ménages	% Ménages	% Ménages
0	55,6%	20,7%	19,6%	46,8%
1 - 25	5,1%	24,5%	32,0%	23,3%
26 - 50	15,7%	24,8%	26,4%	15,1%
51 - 100	13,9%	17,6%	11,1%	8,7%
>100	9,7%	12,4%	10,9%	6,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

**Notes**

<sup>1</sup> Ce travail a bénéficié du soutien du centre de recherche collaborative "*differenz und integration*" de l'Université de Leipzig.

<sup>2</sup> Deux autres pâturages d'altitude, Yagour et Tichka, du versant nord du Haut-Atlas présentent beaucoup de similitudes avec l'Agdal d'Oukaïmeden.

<sup>3</sup> *Agdal* (Pluriel, *Igoudlane*) est, dans un sens premier une prairie permanente.

<sup>4</sup> Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel - 16 novembre 1972 et la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel - 17 Octobre 2003

<sup>5</sup> L'Agdal d'Oukaïmeden est aussi une station de ski.

<sup>6</sup> Juridiquement les terres collectives sont régies par une loi qui remonte à 1919..

<sup>7</sup> L'Agdal se situe tout juste à la périphérie du Parc National du Toubkal, créé par arrêté visiriel du 19-11-1942.

<sup>8</sup> Voir le *Rapport d'aménagement de l'Oukaïmeden*.

<sup>9</sup> Les Alpagnes d'altitude sont mis sous le patronage et la protection d'un saint.

<sup>10</sup> Ces rituels sont décrits dans Mahdi, 1999.

<sup>11</sup> Création d'un méga complexe touristique pour toute l'année, avec un golf de 18 trous, des pistes d'athlétisme pour l'entraînement de sportifs d'élite, de nouvelles pistes de ski avec canons à neige alors qu'il n'y a pas assez d'eau pour tous, 11 hôtels, des résidences sur l'emplacement de l'Agdal d'Oukaïmeden (Mitrato, 2009), avec un investissement de 1,4 milliard de dollars.

<sup>12</sup> Dans les années 1980, nous avons recensé 338 enclos dans les campements d'Ourika et Rheraya. Nous avons aussi montré que les familles qui ne transhument pas envoient leur bétail avec celles qui transhument.

<sup>13</sup> C'est le cas du Douar Aremd dans la vallée d'Ait Mizane où l'on enregistre d'énormes progrès de l'activité touristique et de l'arboriculture fruitière et où quelques familles entretiennent encore des élevages transhumants, pas vers l'alpage de l'Oukaïmeden mais vers des alpages d'altitude qui leur sont propres.

<sup>14</sup> L'enquête rentre dans le cadre des travaux de recherche entrepris en partenariat entre le Centre de Recherche Collaboratif, « *Differenz und Integration* », de l'Université de Leipzig, l'Ecole Nationale d'Agriculture, l'Institut Agronomique et Vétérinaire et la faculté de Droit de Casablanca.

<sup>15</sup> Contrainte qui sera levée avec les chantiers de construction de routes desservant les *douars* de ces vallées enclavées.

<sup>16</sup> Discours du Roi Mohammed VI du 30 juillet 2009. Voir aussi, [www.chartenvironnement.ma](http://www.chartenvironnement.ma)

